

qu'il seroit à propos de taxer fortement, pour en diminuer l'importation ou l'exportation, comme nuisibles aux Fabriques de la Province & au Commerce national.

La Société Royale exige que ceux qui voudront concourir, à la fois, pour les deux Prix, traitent la Question des obstacles physiques, & celle des obstacles politiques, en deux Mémoires séparés; mais comme le même Auteur pourra réunir les deux Prix, c'est un nouvel encouragement, puisque le travail, qu'on fera dans le cas de faire pour l'une des deux Questions, donnera nécessairement des ouvertures & des facilités pour travailler la seconde.

Les Mémoires, qu'il est libre aux Auteurs de donner en Latin ou en François, doivent être au moins d'une demi-heure de lecture, ou d'une heure au plus; mais il est libre d'ajouter, en Notes, ce qu'on croira utile & nécessaire au développement du sujet.

Les Auteurs adresseront leurs ouvtages, francs de port, à *Mr. Dupré de Genesle*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Juillet 1772.

Ils auront la plus scrupuleuse attention de ne se faire connoître, directement ni indirectement; mais d'inscrire leurs noms, qualités & demeures, dans un billet tenant, sous cachet, à leurs Mémoires, lequel billet sera souscrit de la même épigraphe, ou devise, qu'ils auront mise en tête de leurs Mémoires.

Lettre écrite à l'Auteur de ce Journal, instructive pour ceux de la Province de Luxembourg, qui ont des Procès en Lorraine.

LE nombre de personnes de votre Province, qui ont des Procès à la Cour Souveraine de